

## LA LITURGIE COMME LIEU THÉOLOGIQUE

UN tel titre est au moins ambigu. L'expression « lieu théologique » évoque spontanément la problématique d'un certain moment de la science théologique, plus précisément de la théologie argumentative. Melchior Cano, dans son traité classique (1560), prétendait s'autoriser des *Topiques* d'Aristote en proposant « certains lieux spéciaux qui sont comme les domiciles de tous les arguments théologiques, où les théologiens trouveront de quoi alimenter toutes leurs argumentations, soit pour prouver, soit pour réfuter » (*De locis theolog.* 1, 3). Parmi les dix qu'il retient, reconnaissant d'ailleurs que cette classification est toute matérielle, la liturgie ne figure pas, et on ne voit pas sous quel chapitre elle pourrait trouver place de manière satisfaisante. Cela doit déjà nous rendre attentifs. Peut-être, en fait, la liturgie n'est-elle pas un lieu théologique au sens habituel de ce mot. Et pourtant, à toutes les époques, des voix autorisées se sont fait entendre pour souligner son importance comme témoin de la foi de l'Église. On cite à tout propos, et le plus souvent hors de propos, une phrase tronquée de l'*Indiculus* transmis sous le nom du pape saint Célestin<sup>1</sup> pour affirmer que « la règle de la prière établit la règle de la foi ». Mais en pratique, quel usage en fait-on ? Les manuels se satisfont le plus souvent de nommer la liturgie parmi les organes de la tradition de l'Église. Bien rares sont les auteurs qui iraient en ce domaine aussi loin que Perrone déclarant que la liturgie est le témoin à tous égards principal de la tradition et de la foi de l'Église, car on entend en elle la voix et le témoignage des évêques et des prêtres de toutes les Églises, les supplications du peu-

1. W. DE VRIES, *Lex supplicandi, lex credendi* (*Ephemerides Liturgicae*, 47, 1933, pp. 48-58).

ple, dans ses lois; ses rites, ses déclarations et ses institutions<sup>2</sup>. Quant à la manière d'en user, on se réfère, au mieux, à la dissertation de Zaccaria sur l'usage des livres liturgiques en matière théologique<sup>3</sup>. Mais à constater que les règles données par Zaccaria ne sont jamais discutées, on se demande si elles sont encore lues, même au travers du clair et commode résumé qu'en a donné le P. J. Berthier<sup>4</sup>. En 1925, Dom Cabrol constatait avec quelque nostalgie : « Il faut dire, d'une façon générale, que les théologiens du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> ont mieux compris l'importance de la liturgie dans les questions théologiques... Les théologiens modernes, dans leurs traités des lieux théologiques ne font qu'effleurer la question ou la résumer en quelques lignes<sup>5</sup>. » La notion très vague et trop exclusivement ritualiste que l'on a eue longtemps de la liturgie est sans doute pour beaucoup dans ce manque d'intérêt.

Il en va autrement aujourd'hui. La redécouverte du sens et de la nature propre de la liturgie chrétienne permettent au théologien de mieux comprendre comment il doit l'interroger. Toute une méthodologie, une herméneutique, et même une critériologie sont à élaborer. C'est à peine si quelques essais ont été tentés<sup>6</sup>. Le P. Congar nous semble avoir marqué les justes perspectives lorsqu'il écrit : « La souveraine valeur de la liturgie n'est pas de l'ordre d'un arsenal d'arguments, mais dans le fait qu'elle est la didascalie de l'Église. Elle incorpore et traduit au maximum le sens catholique des choses. Même lorsqu'elle traduit une réaction contre une hérésie, la liturgie exprime la foi de l'Église de façon particulièrement positive, intérieure, totale; elle met toujours en œuvre tout le mystère chrétien. Elle dépasse la simple instruction et incorpore toute la sève éducatrice de la maternité de l'Église. Elle est le milieu éducatif du sens de Dieu, du sens de l'homme, du sens le plus

2. *Praelectiones Theologiae*, II, sect. 2, ch. 2, 4, Paris, 1842, col. 1238.

3. A. ZACCARIA, *De usu librorum liturgicorum in rebus theologicis* (*Bibl. rituum*, I, dis. 2); MIGNE, *Cursus Theol.*, V, Paris, 1841, col. 207-310.

4. J. J. BERTHIER, o.p., *Tractatus de Locis theologicis*, Turin, 1900, pp. 434-437.

5. *D.T.C.*, IX, col. 789.

6. Voir les références données en tête du chapitre : *La liturgie et le dépôt de la foi*, dans *L'Église en prière*, Paris, 1961, p. 220.

profond et le plus total du rapport religieux en Jésus-Christ, qui est le noyau de la Révélation. Par elle on entre dans son intelligence de façon concrète, vivante, par sa pratique même. La mise en relation qu'elle fait sans cesse des textes de l'Écriture avec les différents aspects et avec le centre pascal du mystère chrétien, en fait pénétrer le sens<sup>7</sup>. » Et il cite Dom Guéranger dans les *Institutions liturgiques* : « C'est dans la liturgie que l'Esprit qui inspire les Écritures sacrées parle encore; la liturgie est la tradition même à son plus haut degré de puissance et de solennité. »

Le caractère spécifique, et déroutant pour le théologien habitué à travailler à partir de formules, de propositions, c'est que dans la liturgie la tradition de l'Église s'exprime dans des actes qu'il faut considérer dans leur globalité pour donner aux textes leur juste signification. Mais ces actes, parce qu'ils sont, de par la décision de l'Église qui les assume, moments privilégiés de l'histoire du salut<sup>8</sup>, demandent à être considérés dans les perspectives de cette histoire du salut : dans l'accomplissement par le Christ du mystère pascal, elle récapitule les durées historiques pour déboucher sur la plénitude eschatologique. Selon l'expression, devenue proverbiale, du P. Serge Bulgakov, ils rendent présent « le ciel sur la terre »<sup>9</sup>. Condition sacramentelle de l'Église dont la liturgie est le lieu privilégié et qui ne peut s'exprimer que bien inadéquatement en des formules. Peut-être faudrait-il dire que la liturgie est un mode existentiel de la théologie et, en une certaine manière, le plus haut parce que explicitement et officiellement assumé par l'Église. Que voilà des phrases d'une pédante technicité pour cerner le moins inexactement qu'il paraît possible des réalités toutes simples, quotidiennes; celles-là mêmes dans lesquelles l'Église fait vivre les plus frustes de ses enfants depuis le jour où ils se sont présentés à elle! Car, nous l'avons trop oublié durant les siècles de chrétienté où l'entrée dans l'Église se confondait à quelques jours ou à quelques heures près avec l'entrée dans la vie, l'éducation chrétienne du catéchumène trouve ses temps forts et marque ses étapes

7. Y. CONGAR, *La foi et la théologie (Le Mystère chrétien, 1)*, Paris, 1962, pp. 146-147.

8. J. DANIELOU, *Essai sur le mystère de l'histoire*, Paris, 1953.

9. Cf. Constitution *De Sacra Liturgia*, 8.

dans un cadre liturgique. Et c'est dans les assemblées liturgiques, eucharistiques ou non, que le baptisé reçoit la nourriture de sa croissance dans le Christ. C'est cela d'abord que le théologien doit considérer : *l'Église en acte*, se disant à elle même son propre mystère pour le vivre de plus en plus intensément<sup>9</sup>.

Au moment où, par l'organe solennel d'une déclaration conciliaire, il est prescrit de considérer la liturgie comme l'une des matières principales de la formation cléricale<sup>10</sup>, il y a sans doute intérêt et profit à se mettre d'abord à l'écoute des Églises orientales. Si, pour des raisons diverses, elles n'ont qu'assez peu développé et structuré une théologie argumentative en forme de traités lui donnant statut de science, elles n'ont cessé de méditer et d'approfondir leur foi en référence aux grandes fonctions liturgiques et aux textes qui y figurent. Le fait est particulièrement notable dans la tradition orthodoxe, mais il est frappant que dans le renouveau actuel de l'Église copte d'Égypte et à un moindre degré dans les Églises de tradition syrienne, la catéchèse et les travaux théologiques encore trop rares, se développent le plus souvent à partir d'un donné liturgique et en relation étroite avec sa structure.

La conception de la théologie sous-jacente à cette attitude dénonce l'ambiguïté dont nous nous inquiétions au début de cet article. Il faut la reporter bien au-delà de la notion de « lieu théologique », jusqu'à celle même de théologie. L'Orient lui a toujours gardé sa densité première et la dominante contemplative qui la marquait. « La théologie des Pères est toujours ouverte à toutes les branches de la connaissance humaine, au magnifique humanisme grec; mais sans s'y arrêter, *païdagogos* pratique et réaliste, elle élève la pensée graduellement à l'expérience de la relation directe avec Dieu, initie à la contemplation pure de la flamme des choses et conduit enfin au seuil de l'*hesychia*, au face à face ultime de la déification, pneumatisation de l'être humain<sup>11</sup>. » Et, reprenant la sentence évagrienne : « Si tu es théologien tu prieras vraiment et si tu pries vraiment tu es

9. Constitution *De Sacra Liturgia*, 10.

10. *Ibid.*, 16.

11. Paul EVDOKIMOV, *L'Orthodoxie*, Neuchâtel-Paris, 1959, p. 12.

théologien<sup>12</sup> », P. Evdokimov commente : « La spiritualité monastique pose l'accent le plus fort sur la relation immédiate avec Dieu. Le mysticisme tant spéculatif que contemplatif est inséparable de sa source liturgique, art cultivé à l'extrême dans les couvents. La liturgie se pose en « canon » de la piété et forme puissamment le type même de l'orthodoxie, spiritualité liturgique... La « somme » de saint Jean Damascène clôt l'âge patristique, et après, c'est le temps des catènes encyclopédiques où la création laisse place aux citations et justifications par le *consensus patrum*. Mais c'est aussi le temps où les thèmes théologiques passent dans la poésie liturgique qui absorbe ainsi la sève même de la pensée patristique. Au moment d'un certain arrêt de la pensée, Byzance a su créer la plus profonde synthèse théologique dans sa liturgie. Selon saint Syméon le Nouveau Théologien, la lumière divine brille à l'intérieur de l'Église d'un éclat égal au temps des apôtres, et forme cet optimisme joyeux parce que vécu et qui clame : la mort n'aura plus de pouvoir sur nous. En relation étroite avec la vie liturgique on voit dans les couvents se développer la tradition ininterrompue de la théologie expérimentale des grands mystiques<sup>13</sup>. »

Cette unité vivante de la théologie, de la liturgie et de la contemplation, l'Occident chrétien l'a aussi connue. Les derniers siècles du moyen âge l'ont malheureusement laissé se distendre. Le terme « théologie » en est venu à ne couvrir qu'une partie de son acception première et le remarquable développement d'une théologie scientifique s'est trouvé coïncider avec un déplorable affaiblissement du sens liturgique, étouffé par les préoccupations d'obligations canoniques et par la prolifération d'un cérémonialisme rubricistique. Théologie, liturgie, contemplation, sont normalement, en régime chrétien, inséparables. Les distinguer, permettre à chacun de ces éléments de développer ses formes propres d'expression n'était pas seulement légitime, c'était une conséquence normale de leur développement, et sans doute l'Orient l'aurait-il connu si les circonstances extérieures avaient permis à l'Église d'y continuer normalement sa vie.

12. EVAGRE LE PONTIQUE, *Traité de la prière*, 60 (I. HAUSHERR, *Les leçons d'un contemplatif*, Paris, 1960, p. 85).

13. P. EVDOKIMOV, *op. cit.*, p. 24.

Mais il eût paru inconcevable aux grands maîtres de la théologie des 12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> siècles d'établir entre eux des cloisons étanches. Ils savaient d'expérience que la réflexion théologique se nourrit de la tradition vivante de l'Église dont les célébrations liturgiques sont l'expression privilégiée, et qu'elle s'épanouit dans une contemplation dont ces célébrations devraient être le reflet et à laquelle elles ont mission privilégiée d'introduire.

C'est d'abord cela qu'il faut entendre, c'est à cette conception globale et plénière de la théologie qu'il faut s'ouvrir lorsqu'on veut vraiment comprendre en quel sens la liturgie est un « lieu théologique ». Ce n'est pas à dire que la théologie, au sens technique que nous sommes accoutumés à donner à ce mot, la science théologique, n'ait pas profité à se mettre plus largement à l'écoute de la liturgie. Il est, bien entendu, un domaine privilégié où la liturgie est un « lieu » fondamental : celui de la théologie sacramentaire. Celle-ci ne peut se construire qu'en réfléchissant sur ce que fait l'Église. Il lui faut donc étudier attentivement les documents liturgiques qui décrivent les fonctions sacramentelles et en règlent l'accomplissement. Certes, il appartient au théologien de déterminer la relation précise de chacun de ces actes au mystère du salut. Ce fut l'un des progrès les plus notables de la théologie latine médiévale, le seul accepté sans conteste par les Orientaux de diverses traditions, que le discernement du septénaire auquel on a pris l'habitude de réserver le nom de « sacrement », entendu au sens technique d'actes qui engagent par eux-mêmes l'intervention sanctifiante du Christ rédempteur. Mais le fait que, dans toutes les traditions liturgiques, ces actes soient étroitement unis à d'autres auxquels la théologie assumée par l'Église comme expression authentique de sa foi ne reconnaît pas la même efficacité directe, doit rendre le théologien attentif à la richesse d'un univers sacramentel dont les divers éléments sont liés les uns aux autres par de souples analogies.

Pour en discerner les composantes et les estimer à leur juste valeur le théologien ne peut se satisfaire de l'étude des livres liturgiques dans leur état actuel. Il lui faut faire appel à l'histoire qui en situe et en explique partiellement le développement. Si les livres liturgiques approuvés ou promulgués par l'autorité ecclésiastique compétente ont seuls

valeur normative, ils ne disent pas explicitement par eux-mêmes l'importance relative des divers rites qu'ils ont intégrés. Souvent l'Église ne s'est pas prononcée nettement. Il appartient donc au théologien, mais aussi pour une part à l'historien de la liturgie, de la déterminer. Il se gardera de considérer la seule liturgie romaine. Comme expression de la foi et de la pratique de l'Église, mère et maîtresse de toutes les Églises, avec laquelle toutes doivent se trouver en accord, sa valeur est certes incomparable. Promulgués par l'autorité du pape et non pas seulement autorisés par lui, ces rites l'engagent à un titre particulier. Acceptés progressivement par la presque totalité des Églises latines, enrichis des apports propres des plus représentatives d'entre elles, portés par leurs missionnaires dans toutes les régions de la terre, ils sont devenus le bien commun de la plus grande partie du monde chrétien, qui reconnaît en eux l'expression privilégiée de sa foi et de sa prière. Ils n'en restent pas moins marqués des traits spécifiques du génie romain et de l'histoire doctrinale, spirituelle ou même politique de l'Occident latin médiéval. Les perspectives ouvertes par le Concile soulignent d'ailleurs ces contingences et les nécessaires adaptations à la diversité des temps et des lieux<sup>14</sup>. Ces adaptations, et plus encore la réflexion théologique, se doivent de prêter l'oreille à toutes les expressions de la tradition apostolique et plus particulièrement à celles qu'elle s'est données par la pratique séculaire des Églises qui s'enracinent toutes jusqu'aux origines mêmes de la prédication apostolique. A bien des égards, les diverses liturgies orientales ont mis plus explicitement en relief que la sobre liturgie romaine certains aspects du mystère du salut; leur étude permet de les mieux discerner lorsqu'ils se marquent d'un trait léger dans la liturgie romaine. Sans doute, pour le théologien, le point le plus notable est-il le caractère *épiclestique*<sup>15</sup> de ces liturgies, particulièrement mis en relief dans

14. Constitution *De Sacra Liturgia*, 37.

15. Il ne se condense pas dans la seule « épiclese » qui, dans la célébration eucharistique et dans les grandes fonctions sacramentelles, invoque explicitement la venue de l'Esprit-Saint pour accomplir le mystère signifié par les rites de l'Église. Pour les Orientaux, c'est toute la liturgie de l'Église, pour autant qu'elle exprime son **attitude** fondamentale, qui est une imploration afin que la création tout entière soit saisie et transformée par l'Esprit en cette création nouvelle qui est le Royaume de Dieu. D'où l'importance donnée à la

la liturgie byzantine. Il est infiniment regrettable que la différence d'accent qu'elles présentent à cet égard avec la liturgie romaine, plus attentive à souligner l'intervention du Christ présent à son Église en la personne du célébrant, n'ait trop souvent donné lieu qu'à d'inutiles controverses. Cette différence d'accent n'est d'ailleurs pas tant dans les actes liturgiques eux-mêmes que dans l'interprétation qui leur a été donnée dans une théologie sacramentaire structurée d'abord sous l'influence prédominante des canonistes. Il y a sans doute là un domaine où une meilleure attention portée à la tradition liturgique elle-même dans ses diverses expressions permettrait de surmonter des perspectives trop unilatérales et de faire progresser sereinement la théologie dans les voies de l'œcuménicité.

Ce n'est pas seulement en théologie sacramentaire que la liturgie peut être utilement interrogée. N'est-elle pas, comme disait Pie XI et comme il a été rappelé précédemment, « la didascalie » propre de l'Église, une didascalie qui n'est pas seulement ni d'abord un enseignement au sens courant du mot, mais une éducation active qui transforme et qui forme par la pratique, prenant l'homme tout entier, corporel et spirituel, selon toutes les composantes individuelles et sociales de sa personnalité<sup>16</sup>. L'attitude fondamentale qu'elle lui propose répond à la condition paradoxale dans laquelle l'a introduit le baptême : membre du corps du Christ dont le chef a franchi les limites de l'histoire pour vivre dans l'éternité de Dieu, le chrétien est en situation eschatologique.

C'est à ce Christ céleste que l'Église incorpore avec les anges les fidèles vivants et défunts, faisant éclater les frontières du monde visible et transcendant le temps<sup>17</sup>. Or c'est dans sa liturgie surtout qu'elle vit et exprime ce mystère. Toute liturgie est fondamentalement eschatologique, et c'est en elle qu'à la suite du Voyant de l'Apocalypse le théologien cherchera à approfondir cette dimension de sa foi. Ici encore les liturgies orientales, surtout les liturgies syrien-

Transfiguration du Christ, qui anticipe et préfigure cette transformation; d'où aussi le caractère cosmique de la célébration pascale.

16. Constitution *De Sacra Liturgia*, 33.

17. On relira toujours avec profit : ERIK PETERSON, *Le livre des anges*, Paris, 1954.

nes — antiochienne, maronite, chaldéenne — l'aideront grandement dans cette tâche.

Enfin, dans sa liturgie, l'Église exprime sa foi sous forme de doxologie. Toutes les formes de la liturgie chrétienne, continuant et développant le modèle que lui en avait donné le Christ et qu'avaient repris les apôtres<sup>18</sup>, ont fait leurs le style et les structures des *berakoth* juives<sup>19</sup> dans leurs actes les plus solennels. C'est dans ces « anaphores » ou « eucharisties » qu'au temps des grandes crises au cours desquelles s'est précisée la foi orthodoxe, l'Église a proposé cette foi à l'ensemble de ses fidèles. D'où la richesse doctrinale inépuisable des anaphores qui sont le trésor des liturgies orientales. Par la suite, comme le disait P. Evdokimov dans le texte cité plus haut, cette foi, auréolée de tout ce qu'y percevait la contemplation des grands spirituels, s'est coulée dans les autres parties de l'office divin, principalement dans les chants, tant ceux de la messe que de l'office proprement dit. L'abondance de ces textes, leurs genres littéraires, déroutent parfois le théologien. Il doit élaborer l'herméneutique qui lui permettra de les prendre selon leur juste valeur. Mais alors, il n'est sans doute aucun traité de théologie qui n'y découvre des expressions savoureuses de la foi commune. Et par eux le théologien sera rendu attentif à garder à son étude l'orientation doxologique, eucharistique qu'elle doit toujours comporter. On ne parle sur Dieu qu'en parlant avec Dieu, en se confrontant sans cesse à son mystère<sup>20</sup>. Tel est le « lieu théologique » propre de la liturgie.

I.-H. DALMAIS, o. p.

18. Cf. en particulier le début de l'Épître aux Ephésiens et la 1<sup>re</sup> Épître de Pierre.

19. Plusieurs travaux récents ont mis en relief cette continuité. Voir en particulier : J.-P. AUDET, o.p., *Esquisse historique du genre littéraire de la « bénédiction » juive et de l'« eucharistie » chrétienne* (*Revue Biblique*, 1958, pp. 371-399); B. FRAIGNEAU-JULIEN, *Éléments de la structure fondamentale de l'eucharistie* (*Revue Sciences rel.*, 1960, pp. 35-61; 1963, pp. 321-344); L. LIGIER, s.j., *Anaphores orientales et prières juives* (*Proche-Orient chrétien*, 1963, pp. 3-20, 99-113).

20. Cf. M.-J. LE GUILLOU, *Le Christ et l'Église; théologie du mystère* (Paris, 1963), surtout le dernier chapitre sur le renouveau théologique.